

Renouvellement de la convention collective

Une entente de principe qui arrive à point nommé

Pierre Lebuis
1^{er} vice-président

L'an dernier, l'Assemblée générale du SPUQ, avait confié au Comité exécutif le mandat de négocier avec l'employeur en vue d'en arriver à une entente en matière de redressement de l'échelle salariale, de dégrèvements d'enseignement pour fins de recherche ou de création à l'intention des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, et en ce qui a trait à la création d'un Fonds spécial pour « primes de marché ». Dans le *Plan d'activités du SPUQ pour l'année 2002-2003*, adopté en août dernier, le Conseil exécutif faisait un lien entre une issue positive aux négociations sur ces trois enjeux et le renouvellement de la convention collective.

Finalement, les pourparlers avec l'administration se sont engagés au cours de l'automne, intégrant en cours de route le rapport du Comité d'étude de la tâche professorale, dont les parties ont convenu de disposer dans le cadre des discussions déjà amorcées. Les membres du Conseil syndical ont été saisis de l'évolution très lente de ces discussions et les professeures et professeurs en ont été informés dans le *SPUQ-Info* en décembre 2002 et en février dernier. Puis, à compter de la mi-mars, les discussions se sont accélérées et, même si à un moment donné les parties constataient que des écarts importants les séparaient au point de remettre en question la possibilité d'en arriver à une entente, des négociations intensives ont conduit, le 28 mars dernier, à une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective pour une période de quatre ans (1^{er} juin 2003 au 31 mai 2007).

Toutes les professeures et tous les professeurs ont reçu, en date du 8 avril 2003, un communiqué présentant les principaux éléments de cette entente de principe. Un document comparatif, permettant de prendre connaissance des modifications apportées à l'actuelle convention collective à la suite de l'entente de principe, a été distribué dans les jours suivants à l'ensemble du corps professoral en vue de l'Assemblée générale du 17 avril, où les membres du SPUQ seront appelés à se prononcer sur cette entente, que le Conseil exécutif, à l'unanimité, recommande d'adopter.

suite à la page 2

Le mot du président

AU REVOIR COLLÈGUES !

Après maintenant six années à la présidence du SPUQ, j'ai décidé de ne pas solliciter un quatrième mandat. En effet, le moment est venu d'assurer la relève syndicale. Cette relève, qui est une priorité pour notre syndicat dans les années à venir, doit s'imposer dans la vie syndicale et assurer la pérennité des valeurs qui sont le fondement du syndicalisme universitaire. Je suis certain que l'équipe qui se présente saura mener à bien ce défi fondamental pour l'avenir du SPUQ.

Pour ma part, je désire poursuivre mon engagement envers la défense et la promotion de l'université à laquelle nous croyons : un service public, une université accessible et de qualité, qui défend la collégialité du fonctionnement académique et institutionnel, l'autonomie universitaire, et la liberté académique. Ainsi, je souhaite participer pleinement et activement à une réflexion collective sur l'avenir de l'université en vue d'une action collective qui reste à déterminer.

Les années que je viens de passer au SPUQ ont été pour moi des années extraordinaires. Je demeure plus convaincu que jamais que notre syndicat est essentiel à la défense et à la promotion des intérêts du corps professoral, ainsi que de ceux de l'université. Je remercie l'ensemble des membres de la confiance et du soutien qu'ils m'ont accordés. Vive l'UQAM ! Vive le SPUQ !

Marc Lagana

Renouvellement de la convention collective

suite de la page 1

C'est la première fois que l'Assemblée générale est invitée à se prononcer sur une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective, alors que la convention en cours n'est pas encore expirée. C'est aussi la première fois qu'on lui propose une convention qui serait valide pour quatre ans. Pour le Syndicat, qui doit envisager sérieusement la question de la relève syndicale au seuil d'une période marquée par un renouvellement important du corps professoral, il s'agit d'une entente qui arrive à point nommé, puisqu'elle signifie, du moins sur le plan de la négociation du contrat de travail, une période de stabilité permettant de se consacrer aux enjeux et aux défis qui nous interpellent collectivement. L'entente de principe apporte des précisions à la convention collective en vigueur, notamment sur le plan de la gestion de la tâche, sans remettre en question les principes fondamentaux à la base de nos pratiques. Cette entente assure également des améliorations à la convention collective, notamment en matière salariale.

L'échelle salariale

Sur le plan salarial, si l'entente de principe est entérinée par l'Assemblée générale, une nouvelle échelle entrera en vigueur dès le 1^{er} juin prochain. La nouvelle échelle assure dans l'immédiat une bonification générale du traitement dans toutes les catégories, le pourcentage d'augmentation étant plus marqué dans les échelons correspondant au début de la carrière, ce qui répond à un de nos objectifs en matière de revendication salariale.

La nouvelle structure salariale (voir tableau) offre non seulement un meilleur traitement en début de carrière, mais elle corrige la progression erratique entre les échelons que l'on trouvait dans l'échelle en vigueur, tout en maintenant un écart similaire à l'écart actuel entre les catégories III et IV. Les clauses relatives à la majoration des salaires, en conformité avec la politique salariale du gouvernement dans les secteurs public et parapublic, sont maintenues, mais la

clause prévoyant un montant forfaitaire pour les professeures et professeurs ayant atteint le sommet de leur catégorie est supprimée. Cependant, trois échelons supplémentaires seront graduellement ajoutés aux catégories III et IV, à raison d'un par année dans chaque catégorie à compter du 1^{er} juin 2004.

Les primes de marché

En ce qui a trait aux primes de marché, les parties ont convenu d'inclure dans la convention collective une nouvelle clause précisant les règles d'attribution et les normes régissant ces primes à l'engagement ou en cours d'emploi. Cette clause crée un fonds spécial pour primes de marché d'une valeur maximale de 1 % de la masse salariale.

Les demandes initiales seront soumises au directeur du Service des ressources humaines par la directrice ou le directeur du département et la doyenne ou le doyen de la faculté, sur recommandation de l'exécutif du département, qui devra se prononcer essentiellement sur le principe de demander l'octroi d'une prime, en considérant les critères pertinents (rareté des personnes de haut calibre dans la discipline, excellence du dossier de la personne candidate, sollicitation d'un autre établissement, s'il y a lieu, et besoins prioritaires du département).

La prime ne peut dépasser 20 % du salaire en vigueur au moment de la demande et est versée sous forme de montant forfaitaire pour une période renouvelable de deux ans dans le cas des professeures et professeurs non permanents, et de trois à cinq ans pour les professeures et professeurs permanents. Il est convenu que le directeur du Service des ressources humaines transmette annuellement au Syndicat un état complet de la situation.

La question des dégrèvements pour fins de recherche ou de création

La convention collective prévoit actuellement, à la clause 10.22b, que les professeures et professeurs en début de carrière bénéficient d'un dégrèvement d'enseignement au cours de leur première année de travail à l'université. À compter du 1^{er} juin, ils bénéficieront de deux dégrèvements, qu'ils pourront utiliser à leur convenance au cours de leurs deux premières années à l'université, le premier en vertu de la clause actuelle, le second en vertu de la clause 10.22a qui traite des dégrèvements pour fins de recherche ou de création.

La question des dégrèvements prévus à la clause 10.22a, soit annuellement trente (30) dégrèvements pour une année et trente (30) dégrèvements pour une période de trois ans, a été revue afin d'atténuer les irritants constatés au cours

SPUQ-info

Bulletin de liaison du SPUQ

SPUQ-Info, UQAM

Bureau A-R050

C.P. 8888, succursale Centre-ville

Montréal, Québec, H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-6198

Télocopieur : (514) 987-3014

Courriel : spuq@uqam.ca

Internet : <http://www.unites.uqam.ca/spuq/>

Rapports du Comité exécutif

Marc Lagana
Président

Au cours de la présente année, nous avons eu de beaux défis à relever, notamment en ce qui concerne le renouvellement de la vie syndicale et la valorisation du travail professoral.

Le renouvellement de la vie syndicale

Nous avons poursuivi le travail de réflexion et d'animation sur la priorité du renouvellement de la vie syndicale, que nous avons annoncée dans le *Plan d'activités du SPUQ pour l'année 2002-2003*, aussi bien au niveau du Conseil exécutif que du Conseil syndical. Par ailleurs, au cours de l'année, l'exécutif a soumis plusieurs thèmes d'actualité au Conseil syndical. Ainsi, des débats ont été amorcés sur des questions aussi fondamentales qu'une « politique sur la langue à l'UQAM » et une « politique sur la reconnaissance et la protection de la propriété intellectuelle ».

Le renouvellement de la vie syndicale s'articule à un enjeu fondamental pour notre syndicat, soit celui de la relève syndicale. C'est pourquoi le Comité exécutif est heureux qu'une nouvelle équipe se présente, dont l'objectif premier sera de former la relève syndicale.

La concertation CA et CE

L'une des responsabilités fondamentales de la présidence est celle des rapports soutenus et des rencontres de concertation avec les professeures et professeurs qui représentent l'ensemble du corps professoral à la Commission des études et au Conseil d'administration. Dans les rencontres de concertation, qui se tiennent la veille des réunions de ces instances, nous étudions et analysons les dossiers qui sont présentés aux instances, et nous discutons des enjeux de l'heure.

Je souhaite souligner l'ouverture d'esprit et le profond engagement de toutes les représentantes et de tous les représentants qui ont participé fidèlement aux concertations et y ont apporté une contribution remarquable. Pour la dernière fois en tant que président, je les remercie pour leur travail et aussi pour leur confiance. Au Conseil d'administration, Diane Berthelette et Lucie Robert, et à la Commission des études, Louis Charbonneau, André F. Charette et Charles Perraton poursuivront leur engagement l'année prochaine. Richard Desrosiers, Jean P. Boucher,

Robert Comeau, Pierre Jasmin et Renée Joyal terminent leur mandat cette année.

L'intersyndicalisme à l'UQAM et ailleurs

Nous avons poursuivi nos bonnes relations avec le Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) et consolider nos liens avec le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ). Nous avons réussi à établir une orientation commune sur la question de la langue d'enseignement et de travail à l'UQAM. Mais beaucoup d'autres enjeux importants font l'objet d'échanges et de réflexions entre nous. Plus particulièrement, nous suivons de très près l'évolution du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) avec le SEUQAM, et ceci depuis des années maintenant.

À l'externe, nous avons naturellement maintenu nos liens de solidarité avec les deux fédérations auxquelles nous sommes affiliés. L'exécutif a continué de jouer un rôle actif au sein de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), notamment en assurant une présence régulière aux réunions et aux événements de la Fédération. Moi-même, j'ai été élu comme Premier conseiller à l'exécutif de la Fédération, lors du Conseil fédéral qui a eu lieu les 17 et 18 octobre 2002. Par ailleurs, nous avons maintenu, d'une manière générale, nos rapports avec l'exécutif de la Fédération des professionnels de la CSN (FP).

Le Comité de liaison intersyndical réunissant les syndicats de professeurs de l'Université du Québec (CLIUQ) est un lieu privilégié pour consolider nos relations avec les autres syndicats de professeurs. Nous échangeons sur les relations de travail, nous discutons de la situation générale dans l'ensemble du réseau UQ, ainsi que des enjeux collectifs. Cette année nous avons suivi l'évolution de la question du rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM.

Le Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC), que je préside pour la dernière année, est un autre lieu de travail syndical qui nous permet de consolider nos liens avec tous les autres syndicats du réseau de l'UQ.

En terminant, je tiens à souligner la contribution exceptionnelle de Pierre Lebus pour l'immense travail qu'il a fait, indéfectiblement, pour notre syndicat. Je remercie toute l'équipe de l'exécutif pour sa contribution à notre cause, ainsi que Michel Leclerc et Céline Beaulieu pour leur travail et leur soutien au quotidien. □

Rapports du Comité exécutif

Pierre Lebuis
1^{er} vice-président

C'est la sixième fois que je présente, comme membre du Comité exécutif, un rapport à l'Assemblée générale du SPUQ. Pour moi, le présent rapport revêt un caractère spécial : il s'agit de mon dernier rapport, puisque je ne sollicite pas un nouveau mandat à l'Exécutif; et ce dernier rapport reflète en quelque sorte l'aboutissement de six années de travail syndical, six années au cours desquelles j'ai dû apprendre, et ce très tôt auprès de notre collègue Louis Gill à l'époque des négociations des mesures d'économies de masse salariale, à naviguer dans le monde des relations de travail.

J'ai beaucoup appris, j'aurais encore beaucoup à apprendre, mais je crois que le moment est venu de laisser à d'autres le soin de prendre la relève. Je remercie toutes les collègues et tous les collègues qui m'ont accordé leur confiance et leur appui au cours de ces six années. Je souhaiterais ajouter un merci spécial au personnel du secrétariat du SPUQ, et en particulier à Michel Leclerc qui a été un soutien essentiel dans la préparation de plusieurs dossiers. J'aimerais maintenant pouvoir écrire « mission accomplie », mais comme on peut le constater à la lecture du présent rapport, il reste encore beaucoup de pain sur la planche d'ici la fin de mon mandat, le 31 mai prochain.

Le renouvellement des conventions collectives

L'année 2002-2003 s'est amorcée sur l'horizon du renouvellement des deux conventions collectives dont le SPUQ est signataire, celle des professeures et professeurs et celle des maîtres de langues, les deux conventions se terminant le 31 mai 2003.

Du côté de la convention collective des professeures et professeurs, après l'adoption l'an dernier en Assemblée générale de résolutions portant sur des questions salariales et sur les conditions d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, des pourparlers ont débuté au cours de l'automne, d'abord orientés par les suites à donner au rapport du Comité d'étude de la tâche professorale. Puis les négociations se sont engagées plus intensivement, pour parvenir à une entente de principe sur laquelle l'Assemblée générale sera appelée à se prononcer (voir texte, p. 1-3).

Pour ce qui est du renouvellement de la convention collective des maîtres de langues, le projet de convention reste à compléter. La situation générale de l'École de

langues et la reconnaissance des maîtres de langues au sein de l'UQAM déterminent en grande partie l'horizon sur lequel se finalise le projet de convention. Dès son adoption par l'Assemblée des maîtres de langues, ce projet sera présenté à la partie patronale pour entreprendre les négociations et, on peut l'espérer à la suite des récentes ententes avec le SCCUQ et le SPUQ, parvenir à un accord pour le renouvellement de la convention collective avant l'été.

Autour de quelques enjeux collectifs

Au cours de l'année 2002-2003, certains dossiers collectifs ont fait l'objet d'une attention particulière. Mentionnons d'abord, pour mémoire puisqu'il en a été question dans le *SPUQ-Info*, les résultats positifs de nos interventions en matière d'octroi des ordinateurs et de répartition des postes.

Par contre, un dossier « chaud » depuis plusieurs années, celui de la propriété intellectuelle, a exigé beaucoup d'attention jusqu'ici et en demandera encore dans les prochaines semaines. Alors que l'UQAM s'apprête à adopter d'ici juin une politique en la matière, nous nous devons de redoubler d'efforts pour nous assurer que soient pleinement reconnus les principes que nous défendons autour de la liberté académique et de l'autonomie universitaire. Des discussions intensives doivent aussi se poursuivre pour trouver une issue satisfaisante au grief que nous avons déposé contre le recours à des conventions de cession des droits dans des cas de demande de brevet d'invention.

Autres tâches, ici et ailleurs

Sur le plan des autres tâches, j'ai poursuivi la coordination de la publication du *SPUQ-Info* (six numéros depuis septembre) et j'ai été impliqué directement dans certains dossiers qui ont surgi en cours d'année, comme la question de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM. Des dossiers inter-syndicaux m'ont amené à participer à des rencontres avec des représentants du SCCUQ et du SEUQAM, tandis qu'à l'externe, j'ai participé activement à toutes les rencontres du CLIUQ et de la FQPPU, poursuivant par ailleurs ma participation au Groupe de travail sur l'éducation de la CSN.

Enfin, la présente année aura amené son lot habituel de consultations individuelles de la part des collègues, quelques-unes fort brèves, d'autres plus longues, parfois même sur une base régulière et sur une assez longue période. J'ai eu à répondre à une centaine de demandes, allant de l'information simple sur un point de la convention collective, à des requêtes de soutien face à des situations problématiques et souvent complexes. □

Rapports du Comité exécutif

Roland Savard
2^e vice-président

En provenance des sciences biologiques, je suis entré en fonction à la 2^e vice-présidence en octobre 2002. Ma décision fut prise principalement afin de pouvoir travailler avec l'équipe actuelle que j'avais eu l'occasion de connaître au Conseil exécutif et pour laquelle j'avais une grande admiration tant pour ses valeurs humaines que professionnelles. Lors de la présente année, j'ai pris quelques mois afin de prendre possession des dossiers de la 2^e vice-présidence pour lesquels j'avais peu d'expérience préalable. Ainsi je me suis rapidement affairé aux tâches routinières de préparation des concertations CE et CA et à la gestion des différentes demandes de dons et appuis. J'ai également participé aux réunions du CIRRAC, à la table réseau de négociation du CIRRAC, aux rencontres de la FQPPU et de son comité sur le harcèlement psychologique, aux rencontres de la FP-CSN et à celles du CLIUQ. La présente équipe est remplacée par une nouvelle à laquelle je resterai associé en tant que responsable du dossier sur la politique à développer en matière de harcèlement psychologique

La concertation CA et CE

Comme chaque année, les séances de concertation sont des moments privilégiés de discussion et de prise de position face aux enjeux politiques de l'UQAM. Cette année le SPUQ a ainsi pu se positionner sur de nombreux dossiers tels que celui de la politique sur la propriété intellectuelle, la création d'un Institut en santé et société, le projet de rattachement TÉLUQ-UQAM, l'ajout et la modification de plusieurs nouveaux programmes et la proposition d'un nouveau mode de détermination des moyennes cibles établies par secteur, pour n'en énumérer que quelques-uns.

CIRRAC et table réseau de négociation

Lors des différentes réunions au CIRRAC et à la table réseau de négociation, des décisions importantes se sont prises sur l'avenir du régime de retraite tant au niveau des contributions professorales et patronales, qu'au niveau de la décision temporaire de ne pas reconduire le programme 60/20 qualifié actuellement de trop dispendieux et au niveau de la gestion de ses déficits. Le SPUQ a d'ailleurs confirmé sa position sur la nécessité de se serrer les coudes dans le présent contexte, affirmant son désir de travailler ensemble plutôt qu'en se dissociant du présent régime. Nous avons

fait valoir le principe qu'un régime de retraite a tout avantage à réunir les forces des différents groupes contributeurs, tout en affirmant les besoins particuliers des professeurs et des professeuses dont le profil de carrière est différent des autres groupes.

Comité de santé et sécurité au travail

Cette année, pour des questions historiques et d'efficacité, j'ai présidé ce comité. Quelques demandes individuelles ont été rapidement réglées avec l'aide du Service des ressources humaines de l'UQAM. Le principal projet du comité a été le développement d'une position à prendre sur le harcèlement psychologique dans le milieu universitaire. En effet, la loi 143 votée en décembre 2002 interpelle les syndicats pour se doter d'une telle politique avant juin 2004, ce qui implique une série de procédures afin de faire place aux différents besoins des professeurs, professeuses. Notre comité a d'ailleurs travaillé de concert avec la FQPPU qui remettra, à sa réunion de mai, une série de recommandations à cet effet. Le travail doit d'ailleurs se continuer dans les différentes instances l'an prochain et j'ai été sollicité par le SPUQ, la FQPPU et la FP-CSN afin de me joindre à eux pour finaliser le travail commencé.

Les dons et appuis

Comme chaque année le 2^e vice-président est l'officier syndical responsable de répondre aux différentes demandes de dons et appuis. Cette attribution du budget se fait selon une politique établie il y a quelques années qui suit des critères précis. Les principaux appuis ont concerné, entre autres, plusieurs conflits syndicaux tels que ceux de Vidéotron et de Cargill, des organismes de soutien aux femmes, et des organismes de soutien aux droits et libertés à Montréal, au Québec et ailleurs.

Conclusion

J'ai beaucoup apprécié de travailler avec la présente équipe du SPUQ. Une équipe d'une grande efficacité et d'une grande expertise. J'ai beaucoup appris pendant cette courte année et une seconde année en tant que 2^e vice-président m'aurait permis de mettre à profit les acquis de cette année. Je garde une leçon importante de cette expérience, celle de l'énorme travail que fait le syndicat pour défendre les droits des professeurs, professeuses que tous n'apprécient pas à sa juste valeur et les avantages évidents d'un rapport d'entraide avec l'administration, ceci en gardant à l'esprit les rôles différents des deux partenaires. □

Rapports du Comité exécutif

Jocelyn R. Beausoleil
Secrétaire

La vie quotidienne du secrétariat

L'année 2002-2003 a été pour moi la deuxième année d'un premier mandat à titre de secrétaire du SPUQ. J'ai donc continué à faire partie de l'équipe du Comité exécutif entrée en fonction le 1^{er} juin 2001.

Je ne peux pas vraiment dire encore une fois que cette année en a surtout été une d'apprentissage. M'étant déjà familiarisé avec beaucoup de choses l'année précédente, je pouvais m'appuyer sur une bonne connaissance des dossiers en cours et une réelle maîtrise du cycle des opérations régulières. Toutefois, c'était sans considérer qu'une surprise pouvait se produire, comme on le verra plus loin.

Il n'en demeure pas moins que, même après une année d'expérience, les tâches de secrétaire apparaissent toujours aussi accaparantes. Il y a la lecture du courrier, très abondant, la tenue d'une certaine correspondance officielle, la transmission de dossiers aux personnes ou groupes concernés, la convocation des différentes instances syndicales et leur suivi rédactionnel. Pour la présente année, il y aura eu neuf réunions du Conseil exécutif, quatre réunions du Conseil syndical et une réunion de l'Assemblée générale, soit la réunion statutaire convoquée pour le 17 avril 2003, sans compter le Comité exécutif qui se réunit chaque semaine sur près de dix mois par année.

Tout ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de deux personnes qui oeuvrent quotidiennement en étroite collaboration avec les membres du Comité exécutif : Céline Beaulieu et Michel Leclerc du secrétariat du SPUQ. Grâce à leur précieux concours, nous pouvons être assurés que l'intense activité syndicale se déroule toujours normalement, sans problème. Je tiens à les remercier pour leur professionnalisme que ma fonction de secrétaire me permet d'apprécier jour après jour. Et cela s'est révélé d'autant plus essentiel que quelque chose d'inattendu s'est présenté. Céline Beaulieu s'est vu offrir une affectation temporaire dans un poste à l'intérieur de l'UQAM. Cette péripétie, qui nous donnait toute raison de nous réjouir pour elle, n'a pas été sans bouleverser quelque peu le rythme établi. Heureusement, nous avons pu recruter Chantale Côté qui s'est jointe à nous le 25 mars 2003 et dont nous avons jusqu'à maintenant éprouvé la merveilleuse capacité d'adaptation.

Élections pour les instances académiques

L'une des tâches spécifiques du secrétaire du SPUQ est de voir, en concertation avec le Secrétariat des instances de l'Université, à ce que soient comblés les postes des représentants professoraux dans les instances académiques (Conseil d'administration, Commission des études, Sous-commission des ressources). Deux assemblées d'élection ont été organisées à cet égard dans le cours de la présente année, dont la plus importante est prévue se tenir le 29 avril 2003.

Activités diverses

Pour ce qui est des autres tâches du secrétaire, j'aimerais d'abord signaler que je me suis joint au 1^{er} vice-président au sein du Comité des relations de travail et que j'ai participé tout au long de l'année aux pourparlers avec les représentants de l'administration de l'Université, qui devaient conduire au projet de renouvellement de la convention collective des professeures et professeurs.

Également, en tant que responsable du Comité d'accueil des nouvelles professeures, nouveaux professeurs, j'ai eu l'occasion d'organiser, conjointement avec l'administration de l'Université, une rencontre d'information à l'intention des professeures, professeurs récemment engagés. La formule améliorée de cette année comportait un programme de présentations réparti sur trois heures, prévoyant en outre des périodes de questions à certains moments. Dix-sept professeures, professeurs, engagés depuis le 1^{er} juin 2002, ont répondu à l'invitation de participer à cet événement qui s'est tenu le 21 novembre 2002. Pour les années à venir, nous songeons à offrir deux séances de ce type d'événement, d'abord pour accommoder le plus de gens possible, mais aussi parce que le contingent des recrues devient plus important.

Participations diverses

Le mandat de secrétaire du SPUQ m'a amené à suivre certaines activités spécifiques organisées par des organismes auxquels nous sommes affiliés. Il en est ainsi pour les Conseils fédéraux de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), et plus particulièrement pour le septième Congrès statutaire qui aura prochainement lieu les 30 avril, 1^{er} et 2 mai 2003 sous le thème *Profs d'université : conjoncture et défis*. □

Rapports du Comité exécutif

L. Bernard Bélanger
Trésorier

Présentement je suis à la fin d'un premier mandat de deux ans à titre de trésorier et de membre du Comité exécutif du SPUQ. Comme je prendrai ma retraite au 31 août 2003, je ne solliciterai pas un nouveau mandat. Même si mon mandat se terminera le 31 mai 2003, jusqu'à présent, j'ai la satisfaction d'avoir effectué un travail honnête. En plus des fonctions régulières, selon les statuts et règlements du SPUQ, rattachées au poste de trésorier, j'ai eu à piloter certains dossiers en collaboration avec le Comité exécutif. Je vous donne un bref aperçu du travail accompli au cours de la présente année.

Comité de gestion de la Caisse d'économie

S'inscrivant dans la tradition du SPUQ, le trésorier est membre à part entière du Comité de gestion du Centre de service du personnel de l'UQAM. C'est à ce titre que j'ai suivi et participé activement au déroulement de ses opérations. Selon les résultats obtenus au cours de la dernière année, on est en mesure de constater la bonne santé de celui-ci. Le développement autonome de ce dernier se fait toujours au sein de la Caisse d'économie Desjardins de la Culture, mais dans la foulée des transformations amorcées par le mouvement Desjardins, il se peut que d'autres modifications mineures soient apportées au cours des prochains mois. Soyez assurés que nous gardons toujours un œil vigilant afin de conserver un maximum d'autonomie, vu la spécificité des membres du groupe.

Comité de gestion des fonds dédiés à l'économie sociale

Dans le cadre de sa participation à l'économie sociale, le SPUQ consent des prêts à des organismes sociaux, et ce à des taux privilégiés. Deux de ces prêts ont été renouvelés au cours du présent exercice financier. Un premier prêt de 50 000 \$ à l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM) a été renouvelé aux mêmes conditions jusqu'au 27 janvier 2004. Un second prêt de 25 000 \$ à Inter-Loge Centre-Sud a également été renouvelé pour une période de cinq ans prenant fin le 31 mars 2007 et aux mêmes conditions que le prêt initial. Malgré toute la bonne vigilance que nous apportons dans ce dossier, il n'en demeure pas moins que certains risques sont toujours présents. En effet, dans un troisième cas, où les emprunteurs étaient en défaut de paiement, nous avons dû négocier un règlement, qui dans les circonstances semble raisonnable

pour les trois parties. Bien que le prêt consenti au « Marché des Faubourgs » fût garanti à 100 % par la Société de développement économique Ville-Marie (SDÉVM), nous avons accepté un règlement qui fait en sorte que notre mise initiale a été remboursée, mais non les intérêts. Donc, c'est comme si nous avions fait un prêt sans intérêts.

Comité de parrainage des étudiantes et étudiants réfugiés

Le comité en rapport avec le projet de parrainage des étudiantes et étudiants réfugiés, fait conjointement avec la participation des divers syndicats de l'UQAM, l'Université et l'Entraide universitaire mondiale du Canada, est à nouveau fonctionnel, et on devrait être en mesure d'accueillir une étudiante ou un étudiant pour la session d'hiver 2004. Présentement, nous travaillons ferme afin d'organiser une levée de fonds et d'amasser les montants nécessaires à cette réalisation, en sus des sommes consenties par les organismes membres du Comité de parrainage.

Événements spéciaux

Parmi les activités assignées au trésorier, il y a celles dont les finalités ont un côté un peu plus social. Le souper de Noël est sans contredit l'une des activités les plus prisées. Encore cette année, le repas de Noël a connu un grand succès, car plus de trois cent vingt-cinq personnes ont répondu à l'invitation et se sont jointes au Comité exécutif pour festoyer. D'autres activités, bien qu'ayant attiré un peu moins de monde, demeurent toutefois très significatives pour la vie syndicale, que ce soit le coquetel d'accueil des nouvelles professeuses et nouveaux professeurs ou le coquetel pour souligner le départ à la retraite des professeuses et professeurs.

Bilan personnel

Au terme de ce mandat à la trésorerie, je suis très satisfait du travail accompli. Au cours des deux dernières années budgétaires, une bonne gestion des finances syndicales a fait en sorte que nous avons toujours clôturé les années budgétaires avec de légers surplus. De plus, nous sommes en mesure de vous présenter, une fois de plus, un budget équilibré pour la prochaine année. □

Un bon tiers du corps professoral est âgé de 55 ans et plus

La retraite ne vient pas toute seule

André Breton

*Département des communications
et conseiller auprès des membres du SPUQ
en matière de retraite et d'assurances collectives*

Même l'ordinateur du Service des ressources humaines en était surpris : 334 professeures, professeurs à inscrire sur la liste d'invitation de la séance de préparation à la retraite pour les 55 ans et plus, qui avait lieu fin mars-début avril. Voilà qui confirme à nouveau par le nombre, si ce n'était à l'évidence, le besoin d'« accompagner » celles et ceux qui le souhaitent, devant les multiples options qui s'offrent en « fin de carrière ».

Pour les cinq dernières années, c'est 126 collègues qui ont quitté, soit 25 par an en moyenne, ce qui ne devrait pas surprendre étant donné les débuts de l'UQAM en 1969 et le développement rapide du corps professoral durant un quart de siècle. Pour la décennie à venir, cette moyenne annuelle devrait passer à 30, d'où la pertinence du « service-conseil » que le SPUQ souhaite maintenir auprès de ses membres.

La préparation à la retraite

Il existe un comité paritaire SPUQ-UQAM de préparation à la retraite, et c'est dans ce cadre que nous avons organisé conjointement cette année deux séances (de trois vendredis consécutifs) à l'intention des collègues âgés de 55 ans et plus, une première à l'automne 2002 et la seconde, il y a quelques semaines. Selon la formule actuelle, ces séances sont axées sur la préparation immédiate, donc dans une perspective de retraite prochaine. Pour chacune, le nombre de participantes, participants fut d'environ 25, et cela incluait des conjointes, conjoints.

Pour mener à bien cette activité, nous misons largement sur nos ressources « internes » à l'UQAM, en plus de pouvoir compter sur des conférencières, conférenciers de la CARRA et de la Régie des rentes du Québec. Il convient donc de saluer l'apport expert et empressé de nos collègues Renée Houde (Communications) et Brigitte Lefebvre (Sciences juridiques), ainsi que de Michel Lizée, notre représentant au Comité de retraite de l'UQ (RRUQ), et de la directrice de la Caisse d'économie de l'UQAM, M^{me} Carole Meloche.

Bien que la dimension financière soit capitale, la retraite à venir pose aussi la question de « re-traiter » sa vie, personnelle et professionnelle, et plusieurs disent souhaiter la continuité de leur activité professorale. À cet égard, le *Protocole définissant les droits et privilèges des professeures,*

professeurs à la retraite de l'UQAM, en vigueur depuis 1997, constitue le cadre formel des nombreuses possibilités qui s'offrent effectivement. Et l'Association des professeures, professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM) est partie au *Protocole* et s'emploie à défendre les intérêts des plus de 200 collègues dont elle tient à jour les coordonnées.

La planification financière

Dans une perspective de plus long terme cette fois, le SPUQ organise également une journée dite de planification financière en vue de la retraite, à l'intention des collègues de la tranche d'âge 40-60 ans. Ce fut le cas le 1^{er} novembre dernier, alors qu'une trentaine de membres y ont participé, et l'activité sera certainement répétée l'automne prochain.

L'idée est de permettre la connaissance des régimes existants et de leur mode de constitution d'un revenu prévisible à la retraite, ce qu'on appelle les « revenus constitués », de façon à établir la part d'épargne personnelle nécessaire pour maintenir le niveau de vie souhaité à la retraite. Et quand on sait l'importance du multiple du nombre d'années, dans le cas de l'épargne en vue de la retraite, la présence de quelques collègues de la première tranche des 40 ans nous a conforté dans l'idée qu'il y a lieu de poursuivre cette démarche.

Tout comme il nous faudra véritablement répondre au besoin des nouvelles, nouveaux professeurs qui entrent à l'UQAM en grand nombre (heureusement!) chaque année, étant donné le nombre de départs et l'ajout annuel de 10 postes. Leur participation antérieure à un régime de retraite est bien souvent inexistante, les contributions à un REER faibles, ce qui veut dire des droits inutilisés, alors que la durée probable de leur carrière à l'UQAM n'est plus de 30-35 ans, comme dans le bon vieux temps (!), mais plutôt de 25-28 ans étant donné leur âge à l'embauche.

L'activité « conseil »

Du fait de ces séances de préparation à la retraite ou journées de planification financière, de très nombreux collègues me demandent de les conseiller en étudiant avec eux la possibilité de racheter des années antérieures ou de transférer leur participation dans un ancien régime, ou tout simplement de calculer leurs revenus constitués à une date prévisible de retraite. Il s'agit ici d'une part importante du temps que le SPUQ m'invite à ce titre à consacrer à nos membres, et pour lequel il m'attribue annuellement deux dégrèvements d'enseignement. □

Pour une nouvelle équipe au Comité exécutif

Priorité à la formation de la relève et à la valorisation du syndicalisme universitaire

Jacques Pelletier

Département d'études littéraires

Candidat à la présidence

Jacques Duchesne

Département de linguistique

et de didactique des langues

Candidat à la 1^{re} vice-présidence

Robert Comeau

Département d'histoire

Candidat à la 2^e vice-présidence

Jocelyn R. Beausoleil

Département des sciences de l'éducation

Candidat au secrétariat

Chantal Viger

Département des sciences comptables

Candidate à la trésorerie

A la demande pressante de certains, dont le président sortant du SPUQ, les membres sortants de l'exécutif et d'autres collègues, nous avons accepté de former une équipe et de nous présenter à la direction de notre syndicat. Solidairement, nous nous associons aux principes et aux objectifs énoncés d'abord par Jacques Pelletier et constituant les fondements de notre action comme équipe visant à former le Comité exécutif du SPUQ. Dans les lignes qui suivent, nous résumons les éléments de cette réflexion qui nous a conduits à poser notre candidature en tant que membres d'une équipe dont les orientations sont claires et connues de tous.

Les membres de l'équipe que nous formons sont liés à l'UQAM et au réseau de l'Université du Québec depuis au moins une quinzaine d'années, et, pour la majorité, depuis le début. En tant que tels, nous avons été associés à cette entreprise à la fois en tant que professeurs-chercheurs, directeurs de programmes, membres de comités institutionnels divers et en tant que militants syndicaux engagés activement, du moins pour les plus âgés, dans les luttes de la décennie 1970 inspirées par le « syndicalisme de combat ».

Mais la conjoncture a bien changé depuis lors : l'UQAM n'est plus d'abord ce qu'elle était à l'origine, une université foncièrement différente des autres, populaire et démocratique, au service de la collectivité. Elle s'est

rapprochée du modèle plus traditionnel des universités tant dans son inspiration que dans son organisation. Et le SPUQ, pour sa part, a modifié son discours et sa pratique syndicale pour tenir compte de cette transformation qui ne concerne pas que les universités, mais la société dans son ensemble.

Cela dit, nous estimons toujours que le syndicat demeure nécessaire aujourd'hui et qu'il doit prolonger et reprendre en des termes nouveaux les valeurs qui l'ont inspiré aussi bien dans la défense professionnelle de ses membres que dans la défense de l'institution elle-même et de la société qu'elle a pour mission de desservir. C'est dans cet esprit, et forts d'une équipe constituée de personnes issues des différentes générations qui ont construit l'UQAM, que nous pensons pouvoir être utiles au SPUQ et au syndicalisme universitaire en posant notre candidature.

Par conséquent, nous entendons poursuivre trois objectifs que nous estimons prioritaires : tout d'abord contribuer à la formation d'une relève syndicale rajeunie, ensuite repenser le discours et la pratique syndicale à la lumière des enjeux auxquels l'Université est actuellement confrontée, enfin susciter une réflexion collective sur l'UQAM telle que nous la souhaitons au cours des prochaines années.

Contribuer à la formation d'une relève syndicale

C'est l'objectif premier que nous entendons poursuivre.

Nous sommes, pour la plupart d'entre nous, entrés dans le système universitaire au moment où il connaissait un développement accéléré et où il fallait littéralement commencer à construire l'université. Ce fut, à la fois, notre chance et notre responsabilité. Nous l'avons donc envahie massivement au cours des années 1970 et nous avons œuvré à en édifier les bases institutionnelles, mais aussi syndicales, occupant les lieux de gestion, de pouvoir et aussi de critique de ces pouvoirs, durant les années qui allaient suivre. Nous arrivons maintenant au terme de cette période, et plusieurs d'entre nous, approchant l'âge de la retraite, devront faire place à d'autres, et ce, de manière massive dans les prochaines années.

Dans la situation actuelle, le besoin d'une entité syndicale forte, vigilante et active, nous paraît tout aussi essentiel que par le passé, et il nous importe de chercher les moyens

de susciter chez les générations montantes, appelées à nous remplacer, un intérêt grandissant pour une appropriation véritable de ce contre-pouvoir que constitue le syndicalisme. Nous croyons que cette relève doit trouver sa place et s'imposer dans l'institution, tant au plan administratif que dans la vie syndicale. C'est cette émergence que nous souhaitons favoriser et accélérer durant notre mandat. En ce sens, nous nous percevons comme une équipe de transition, vouée d'abord à « passer la main » à la relève, et notre programme d'action des deux prochaines années sera conçu en fonction de cet objectif prioritaire, qui justifie à lui seul notre engagement et notre implication.

Repenser le discours et la pratique syndicale

Cet objectif nous semble important dans la présente conjoncture, compte tenu du fait que certains des cadres supérieurs de l'actuelle direction de l'UQAM, dont le recteur, proviennent des rangs syndicaux.

Dans la course au rectorat, il y a deux ans, l'exécutif du SPUQ, sortant de son habituelle neutralité, a cru bon d'appuyer Roch Denis, ancien président de notre syndicat. Cet appui reposait sur un argumentaire qui avait sans doute une certaine pertinence à l'époque – encore que certains d'entre nous ne le partageaient pas – mais qui ne vaut plus aujourd'hui.

En fait, un tel appui a certainement pu créer chez les chargées de cours et les chargés de cours, chez le personnel de soutien, et chez les étudiantes et les étudiants, comme plusieurs l'ont évoqué, l'impression d'une alliance privilégiée entre la direction de l'UQAM et le SPUQ, laissant penser que ces derniers geraient désormais l'institution conjointement au détriment de ses autres composantes, même si cela correspond peut-être plus à une chimère qu'à une réalité.

Là-dessus, nous devons être clairs : les administrateurs de l'UQAM, même lorsqu'ils proviennent des rangs du SPUQ, n'en sont pas ses fondés de pouvoir. Ce sont des dirigeants dont la responsabilité relève d'un Conseil d'administration, que le SPUQ ne contrôle pas, et du gouvernement québécois, qui les nomme. Ce sont objectivement des cadres et des « patrons », avec lesquels nous pouvons et nous devons collaborer sur certains sujets et nous opposer sur d'autres, lorsque nécessaire, et ce, en toute indépendance.

C'est ainsi, en tous les cas, que notre équipe conçoit ces rapports, qui impliquent respect, mais aussi et surtout distance, cette distance critique indispensable à la réflexion et à l'action syndicale. Et il est aussi clair pour nous que nos rapports privilégiés le sont d'abord à l'endroit de nos consoeurs et confrères syndiqués de l'UQAM, sans oublier les organisations étudiantes.

Susciter une réflexion collective sur l'université

L'institution universitaire n'est plus ce qu'elle était il y a trente ans. Elle s'est profondément transformée. À l'UQAM, comme ailleurs, le discours sur l'excellence et la performance a relégué au second plan le discours sur l'accessibilité et la démocratisation de l'université comme, plus largement, de la société elle-même.

Parfaitement accordée à son temps, l'Université a épousé le nouveau discours dominant, devenant elle-même un dispositif fortement intégré dans la société néo-libérale qui s'édifie sous nos yeux. Cette nouvelle orientation s'est imposée lentement, d'abord au cours de la seconde moitié des années 1980, puis de manière accélérée, au cours de la dernière décennie.

À ce titre, l'administration actuelle s'est inscrite, sans états d'âme particuliers, dans le sillage des administrations précédentes, accordant la priorité à la recherche sur l'enseignement, et à la recherche subventionnée sur la recherche libre, institutionnalisant un système de privilège salarial pour un certain nombre de professeures et de professeurs, accueillant sans réserve le programme des Chaires de recherche du Canada avec ce qu'il signifie comme avantages particuliers quant à l'aménagement de la tâche et aux salaires, avalisant de fait la création d'un système facultaire de régie de l'université, et paraissant bien résignée à accepter la marginalisation, voire l'abolition, de la « double structure », pédagogique et administrative, qui était une caractéristique distinctive de l'UQAM.

Le SPUQ lui-même a composé comme il a pu avec cette évolution et les transformations majeures qu'elle implique, et doit constater aujourd'hui que la spécificité de notre université s'estompe de plus en plus. Le moment nous paraît donc venu de nous demander si cette réorientation de l'Université répond à nos attentes et, plus largement, à celles de la société québécoise; et, à la suite de cette réflexion, de nous demander quel est le modèle d'université qui nous semblerait préférable, pourquoi et comment?

Ce sont là des questions de fond qui peuvent paraître étrangères à la gestion quotidienne d'un syndicat, mais qui interrogent, et en profondeur, les fondements et les finalités de notre action. Par conséquent, il nous semble important de les soumettre à la réflexion et à la discussion collectives.

C'est sur ces bases que nous posons notre candidature et que nous espérons être utiles à notre syndicat. Nous aurons atteint nos objectifs si, dans deux ans, une véritable relève syndicale, issue majoritairement des générations montantes, est apparue, et si une réflexion de fond est engagée sur nos objectifs comme sur nos pratiques. □

Assemblée générale statutaire

Jeudi 17 avril à 12 h 30

(Repas léger sur place à partir de midi)

à la salle DS-R510 du Pavillon J.-A.-De Sève

Principaux points à l'ordre du jour :

- Entente de principe pour le renouvellement de la convention collective
- Rapports du Comité exécutif
- États financiers et prévisions budgétaires
- Élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif

Élections au Comité exécutif

5 postes à combler, au moment d'aller sous presse, cinq candidatures étaient confirmées :

Présidence : Jacques Pelletier, Département d'études littéraires

1^{er} vice-présidence : Jacques Duchesne, Département de linguistique et de didactique des langues

2^e vice-présidence : Robert Comeau, Département d'histoire

Secrétariat : Jocelyn R. Beausoleil, Département des sciences de l'éducation

Trésorerie : Chantal Viger, Département des sciences comptables

Élections au Conseil exécutif

7 postes à combler, au moment d'aller sous presse, cinq candidatures étaient confirmées :

Arts : Nicolas Reeves, École de design

Éducation : Jean Bélanger, Département des sciences de l'éducation

Lettres, langues et communications :

Science politique et droit :

Sciences : Caroline Lajoie, Département de mathématiques

Sciences de la gestion : Jacques Picard, Département de stratégie des affaires

Sciences humaines : Danielle Desmarais, École de travail social

Sommaire

• Mot du président	1
• Renouvellement de la convention collective – Une entente de principe qui arrive à point nommé <i>Pierre Lebuis</i>	1
• <i>Rapports du Comité exécutif</i>	
• Président, Marc Lagana	4
• 1 ^{er} vice-président, Pierre Lebuis	5
• 2 ^e vice-président, Roland Savard	6
• Secrétaire, Jocelyn R. Beausoleil	7
• Trésorier, L. Bernard Bélanger	8
• Un bon tiers du corps professoral est âgé de 55 ans et plus – La retraite ne vient pas toute seule <i>André Breton</i>	9
• Pour une nouvelle équipe au Comité exécutif – Priorité à la formation de la relève et à la valorisation du syndicalisme universitaire <i>Jacques Pelletier, Jacques Duchesne, Robert Comeau, Jocelyn R. Beausoleil, Chantal Viger</i>	10